

## INDICATEURS ET CIBLES DE PERFORMANCE DU SITE AIX-MARSEILLE-PROVENCE-MEDITERRANEE

Indicateurs communs de site	pages
ISi 1 - Présence du site dans les projets financés par le PCRI de l'Union Européenne	2
ISi 2 – Relations internationales	4
ISi 3 - Pilotage du développement numérique	8
ISi 4 – Evolution des surfaces immobilières	10
ISi 5 – Ressources humaines – Proposition du site selon sa stratégie	11
ISi 6 – Développement durable	12

Isi1	PRESENCE DU SITE DANS LES PROJETS FINANCES PAR LE PCRI DE L'UNION EUROPEENNE	AMPM
------	--	------

**Sous-Indicateur 1 : Nombre de projets « PCRI » déposés, retenus et financés**

**Description de l'indicateur**

Unité de mesure	Nombre de projets – M Euros (€) - Nombre d'ETP
Date de la mesure / Année de référence	31/12/Année N sur la base de la réalisation 2016 (année de référence) s'agissant du nombre de projets déposés, retenus et financés
Champ de la mesure	ComUE / Association / Université d'Outre-Mer (UOM)

**Élaboration et qualités de l'indicateur**

Source	ComUE/Etablissement chef de file
Mode de calcul	Les valeurs portent sur le programme du PCRI. La(Le) ComUE/Etablissement chef de file est invité(e) à commenter les résultats. La mesure porte sur les projets déposés et retenus au titre des appels à projets lancés sur la période 2018 à 2020

	Réalisation appels 2016 (année de référence)	Prévision appels 2017	Prévision appels 2018	Cibles appels 2020
Nombre de candidatures déposées	124	133	128	137
Nombre de projets retenus financés	18	12	20	21
Montant total des financements obtenus par les établissements du site (M€)	6,79	10,85	8,3	9,7
% des projets retenus ayant bénéficié d'un appui au montage d'une structure partagée ou plateforme mutualisée mise en place à l'échelle du site	87%	78%	72%	72%

Existence au sein du site d'une structure partagée ou d'une plateforme d'appui mutualisée au montage de projets pour l'Europe		
	2018	2022
Nombre d'ETP affectés à la structure / plateforme	0	0
Dont Personnels ComUE/Etablissement chef de file	0	0
Dont Personnels des établissements du site	0	0
Moyens financiers	0	0

**Leviers d'action :**

Commentaires de l'association : Il n'existe pas de structure mutualisée à hauteur du site et il n'est pas envisagé d'en créer une ; une mutualisation se met en place entre ECM et AMU ; le développement d'un travail en réseau autour des cellules europe est en projet.

**Sous-Indicateur 2 : Mesure des actions menées dans le cadre du PCRI**

Unité de mesure	<p>Cote chiffrée de 0 à 5</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'action significative, pas de formalisation, pas de démarche engagée, faiblesse des moyens mobilisés.</li> <li>• Quelques actions isolées, amorce de stratégie, première formalisation, moyens mobilisés non significatifs, peu de services opérationnels.</li> <li>• Résultats encourageants, démarche mise en place mais insuffisamment engagée, formalisation insuffisante, moyens mobilisés mais partiellement, quelques services opérationnels mais insuffisamment efficaces.</li> <li>• Résultats assez bons, stratégies qui s'affirment, formalisation des dispositifs mais encore incomplètement opérationnels, des actions significatives mais insuffisamment portées, quelques services efficaces.</li> <li>• Résultats bons, stratégies définies, formalisation claire et fonctionnement en cours de réalisation, moyens analysés et en cours de développement, services en place mais usages encore à développer, début de mutualisation.</li> <li>• Résultats excellents, stratégie et démarche globales, instances décisionnelles en place, organisation et moyens adaptés, opérationnalité et efficacité, actions de mutualisation.</li> </ul>
Date de la mesure	<p>Situation actuelle : année précédant la première année du contrat Cible : dernière année du contrat</p>
Champ de la mesure	Mise en œuvre du dispositif au sein du site
Mode de renseignement de l'indicateur	Auto-évaluation de la ComUE / Association / UOM

Non applicable au site AMPM

ISi2	RELATIONS INTERNATIONALES – ATTRACTIVITE ET OUVERTURE	AMPM
------	---	------

Action	Relations internationales
Objectif	Renforcer l'ouverture européenne et internationale des regroupements et de leurs membres

**Sous-indicateur 1 : Mobilité entrante et sortante des enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs**

Unité de mesure	Nombre
Date de la mesure	Année universitaire
Champ de la mesure	Nombre d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de chercheurs ayant fait une mobilité, (vers ou depuis l'étranger, y compris l'UE) dont la durée est d'au moins 1 mois
Source	ComUE / Association / Université d'Outre-Mer (UOM)

	Situation 2016-2017	Situation 2017-2018	Prévisions 2018-2019	Cible 2022
Nombre d'enseignants, E-C et chercheurs en exercice à l'étranger (dont UE) accueillis en mobilité entrante	114	114	114	126
Nombre de mois	289	297	288	320
Nombre d'enseignants, E-C et chercheurs en mobilité sortante	81	87	88	95
Nombre de mois	192,3	215,5	221	244

## Sous-indicateur 2 : Mobilité étudiante entrante et sortante

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Année universitaire
Champ de la mesure	Un étudiant étranger est considéré comme étant en situation de mobilité entrante s'il possède un titre étranger admis nationalement en équivalence du baccalauréat. Pour la mobilité sortante, la durée du séjour doit être égale ou supérieure à un semestre pendant leur cursus. Est rapporté le nombre d'étudiants de nationalité étrangère en situation de mobilité entrante inscrits dans des diplômes équivalents au cursus Master hors Masters enseignement, ou pour le second sous-indicateur, dans des diplômes équivalents au cursus doctorat à l'ensemble des étudiants de ces mêmes formations.
Source	ComUE / Association / UOM

VAGUE C – 2018 - 2022

	Situation 2016-2017					Situation 2017-2018					Prévisions 2018-2019					Cible 2022					
	AMU	AVI GNON	ECM	IEP	TOU LON	AMU	AVI GNON	ECM	IEP	TOU LON	AMU	AVI GNON	ECM	IEP	TOU LON	AMU	AVI GNON	ECM	IEP	TOU LON	Synthèse
<b>Mobilité entrante</b>																					
Proportion d'étudiants étrangers parmi l'ensemble des inscrits en Licence	4,4%	7,6%	NA	6,1%	9,9%	4,4%	7,9%	NA	4,9%	10,1%	4,5%	8,0%	NA	5,0%	10,0%	5,0%	9,0%	NA	6,5%	12,0%	6,8%
Proportion d'étudiants étrangers parmi l'ensemble des inscrits en Master (hors Master enseignement)	19,8%	22,6%	24,0%	10,7%	30,2%	19,8%	23,8%	24,5%	10,9%	29,5%	20,0%	24,0%	25,0%	11,0%	29,0%	22,0%	25,0%	30,0%	13,0%	32,0%	22,8%
Proportion d'étudiants étranger parmi l'ensemble des inscrits en Doctorat	37,0%	35,3%	52,0%	37,0%	56,0%	37,0%	37,9%	54,0%	34,0%	56,2%	38,0%	38,0%	NA	35,0%	56,0%	40,0%	40,0%	NA	35,0%	56,0%	41,0%
<b>Mobilité sortante</b>																					
Part des diplômés (L et M) ayant effectué une mobilité sortante pendant leur cursus (%)	4,1%	8,0%	95,0%	94,5%	3,6%	4,1%	8,0%	98,0%	95,0%	NC	4,5%	10,0%	98,0%	95,0%	3,6%	6,0%	10,0%	95,0%	97,0%	3,8%	9,3%

NA (non applicable)

Commentaires de l'association :

1/Le tableau n'est pas adapté pour l'ECM (pas de cursus LMD).

2/La synthèse n'est effectuée qu'au niveau de la cible 2022; il s'agit d'une estimation à 5 ans des effectifs inscrits et effectifs étudiants entrants et sortants.

Sous-indicateur 3 : Doubles diplômes ou diplômes conjoints de Licence ou Master

Unité de mesure	Nombre de doubles diplômes ou diplômes conjoints
Date de la mesure	Année universitaire
Champ de la mesure	Nombre de doubles diplômes ou diplômes conjoints de L et M et nombre d'étudiants diplômés
Source	ComUE / Association / UOM

	Situation 2016-2017	Situation 2017-2018	Prévisions 2018-2019	Cible 2022
<b>Nombre de doubles diplômes</b>				
Avec Etats membres de l'UE	60	61	63	<b>68</b>
Nombre d'étudiants diplômés dont étudiants français	29	51	43	<b>55</b>
	17	34	32	
Avec d'autres Etats hors de l'UE	57	58	60	<b>64</b>
Nombre d'étudiants diplômés dont étudiants français	34	47	49	<b>65</b>
	13	18	14	
<b>Nombre de diplômes conjoints</b>				
Avec Etats membres de l'UE	3	4	5	<b>5</b>
Nombre d'étudiants français diplômés dont étudiants français	0	0	0	<b>0</b>
	0	0	0	
Avec d'autres Etats hors de l'UE	0	0	0	<b>0</b>
Nombre d'étudiants français diplômés dont étudiants français	0	0	0	<b>0</b>
	0	0	0	

Sous-indicateur 4 : Cotutelle et codirection de thèses à l'international / Participation à des jurys de thèse à l'international

Unité de mesure	Nombre
Date de la mesure	Année universitaire
Champ de la mesure	Nombre de cotutelles ou codirection de thèses à l'international et nombre de doctorants concernés / Nombre d'Enseignants-Chercheurs ou de Chercheurs du regroupement sollicités pour participer à un jury de thèse à l'international
Source	ComUE / Association / UOM

	Situation 2016-2017	Situation 2017-2018	Prévisions 2018-2019	Cible 2022
<b>Cotutelle de thèses</b>				
Nombre de cotutelles de thèses à l'international avec un diplôme conjoint ou un double diplôme	336	360	376	431
<b>Codirection de thèses</b>				
Nombre de codirections de thèses à l'international	12	7	208	264
<b>Participation à des jurys de thèse l'international</b>				
Nombre d'Enseignants-Chercheurs ou de Chercheurs du regroupement sollicités pour participer à un jury de thèse à l'international	NC	NC	NC	NC

Cotutelle : l'inscription en thèse se fait dans 2 universités et l'obtention du diplôme est double ou conjointe.

Codirection : l'inscription se fait dans une université et donne lieu à l'obtention d'un doctorat français ou étranger.

NC (non connu)

Commentaires de l'association :

Il n'y a pas de recensement du nombre d'Enseignants-Chercheurs ou de Chercheurs du regroupement sollicités pour participer à un jury de thèse à l'international.

Sous-indicateur 5 : Formations LMD transnationales prodiguées à l'étranger par les regroupements ou leurs établissements membres

Unité de mesure	Nombre
Date de la mesure	Année universitaire
Champ de la mesure	Nombre de formations diplômantes prodiguées à l'étranger par le regroupement ou l'un de ses établissements membres et accréditées dans le cadre de son offre de formation
Source	ComUE / Association / UOM

	Situation 2016-2017	Situation 2017-2018	Prévisions 2018-2019	Cible 2022
Nombre de formations diplômantes transnationales (en propre ou en coopération avec un établissement étranger)	14	14	19	22
Nombre d'étudiants (français ou étrangers) concernés	350	350	350	500

Leviers d'action :

Commentaires de l'association :

ISI3	PILOTAGE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE	AMPM
------	-------------------------------------	------

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Optimiser l'offre de formation et la gestion des établissements d'enseignement supérieur

Description de l'indicateur

Unité de mesure	<p>Cote chiffrée de 1 à 6 :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pas d'action significative, pas de formalisation, pas de démarche engagée, faiblesse des moyens mobilisés.</li> <li>2. Quelques actions isolées, amorce de stratégie, première formalisation, moyens mobilisés non significatifs, peu de services opérationnels.</li> <li>3. Résultats encourageants, démarche mise en place mais insuffisamment engagée, formalisation insuffisante, moyens mobilisés mais partiellement, quelques services opérationnels mais insuffisamment efficaces.</li> <li>4. Résultats assez bons, stratégies qui s'affirment, formalisation des dispositifs mais encore incomplètement opérationnels, des actions significatives mais insuffisamment portées, quelques services efficaces.</li> <li>5. Résultats bons, stratégies définies, formalisation claire et fonctionnement en cours de réalisation, moyens analysés et en cours de développement, services en place mais usages encore à développer, début de mutualisation.</li> <li>6. Résultats excellents, stratégie et démarche globales, instances décisionnelles en place, organisation et moyens adaptés, opérationnalité et efficacité, actions de mutualisation et ouverture au niveau territorial, national, international.</li> </ol>
Date de la mesure	<p>Situation actuelle : année précédant la première année du contrat Cible : dernière année du contrat</p>
Champ de la mesure	Mise en œuvre du dispositif au sein de la ComUE / Association / UOM
Mode de renseignement de l'indicateur	Les cotes chiffrées constituent, pour chacun des cinq thèmes stratégiques, la synthèse d'un certain nombre d'indicateurs opérationnels dont la liste figure en commentaire.

Thèmes	Situation actuelle (2017)	Cibles 2022
1-La gouvernance de la politique numérique et du système d'Information <i>(Définition d'une stratégie de site formalisée sur le numérique et le SI en cohérence avec la stratégie globale de site. Mise en œuvre d'une gouvernance formalisée sur le numérique à l'échelle du site. Démarche de schéma directeur numérique. Articulation entre schéma directeur immobilier et schéma directeur handicap. Démarche de mutualisation à l'échelle du site et au-delà. Dispositif d'évaluation).</i>	1	2
2-Le système d'information et les services numériques <i>(Stratégie de mise en cohérence des SI et/ou de fusion. Stratégie d'urbanisation à l'échelle du site. Mutualisation d'infrastructures numériques...).</i>	1	2
3-Le numérique au service de la formation des étudiants <i>(Mutualisation des portails, stratégie d'offre de formation « commune » et de portail commun, formation professionnelle, nouveaux espaces favorisant l'innovation pédagogique avec le numérique, mutualisation des services de soutien à la pédagogie...)</i>	2	3
4-La politique de gestion des ressources numériques dédiées à la formation (et la culture scientifique et technique). <i>(Production de ressources numériques, démarche qualité, indexation et référencement des ressources, mutualisation de plateformes...).</i>	1	2

5-Le numérique au service de la recherche et de la valorisation ( <i>Infrastructures et services numériques de soutien, HAL, Open Data, ressources documentaires de site...</i> )	3	4
6- La conduite du changement et la politique d'accompagnement à l'usage pédagogique du numérique (Politique incitative de développement numérique, observatoire des usages du numérique, formation à la pédagogie avec le numérique)	1	2

**Leviers d'action :**

**Commentaires de l'association :**

Le regroupement des cinq établissements constituant le site Aix Marseille Provence Méditerranée a pris la forme d'une association. Le choix des établissements partenaires a été d'en faire une association de projets, ne visant pas une stratégie intégrative. Un comité de pilotage regroupant les directions des cinq établissements définit collectivement les actions à conduire et leur ordre de priorité. Les projets retenus peuvent concerner l'ensemble des établissements ou une partie des établissements. C'est dans ce cadre que s'inscrit la thématique des systèmes d'information : elle peut être porteuse de projets ou venir en support d'autres projets retenus au niveau du site. Le site AMPM a été créé en 2016. La période écoulée a permis de définir le mode de gouvernance et les premiers projets communs. La période 2018-2022 verra se mettre en œuvre complètement la stratégie définie au niveau du site et notamment les projets identifiés, qui pourront durant la période être complétés par de nouveaux sujets portés conjointement.

ISi4	EVOLUTION DES SURFACES IMMOBILIERES	AMPM
------	-------------------------------------	------

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier

*Description de l'indicateur*

Unité de mesure	m <sup>2</sup> SHON
Date de la mesure	annuelle

*Élaboration et qualités de l'indicateur*

Nature précise des données de base	Données Surfaces immobilières
Source	ComUE / Association / UOM
Mode de calcul	Evolution des surfaces immobilières = nombre de m <sup>2</sup> existants – (nombre de m <sup>2</sup> libérés + nombre de m <sup>2</sup> nouveaux)
Service responsable de l'indicateur	MESRI DGESIP

Etablissements	Situation existante en 2017	Objectifs 2022		
	Total des surfaces occupées par les établissements (m <sup>2</sup> existants)	Objectifs prévisionnels de m <sup>2</sup> libérés	Objectifs prévisionnels de m <sup>2</sup> nouveaux	Objectif d'évolution des surfaces immobilières (m <sup>2</sup> )
AMU	832 816	-47 218	21 439	-25 779
UAPV	70 727	-6 651	2 308	-4 343
IEP	7 536	0	166	166
ECM	22 405	-2 224	2 000	-224
TLN	98 380	-6 251	5 600	-651
<b>Total site</b>	<b>1 031 864</b>	<b>-62 344</b>	<b>31 513</b>	<b>-30 831</b>

Précisions :

Par m<sup>2</sup> libérés on entend les surfaces que les établissements n'occupent plus et qui ont été remises aux domaines, cédées, rendues (fin de mise à disposition ou de location) ou destinées à la démolition.

Les m<sup>2</sup> nouveaux correspondent à des surfaces nouvelles : construction neuve, extension, mise à disposition, location, acquisition...

**Leviers d'action :** Aucune action partagée n'étant envisagée au sein de l'association, l'indicateur ne semble pas pertinent.

**Commentaires de l'association :**

ISI5	RESSOURCES HUMAINES	AMPM
------	---------------------	------

**Description de l'indicateur**

Unité de mesure	
Date de la mesure	
Champ de la mesure	

**Proposition du site selon sa stratégie.**

Idées d'indicateurs (ces derniers peuvent aussi être des jalons) :

Politique handicap / RPS / action sociale...

Politique égalité femme / homme

Politique de recrutement en lien avec :

- La politique de site (mutualisations, mobilité...)
- Les orientations stratégiques du site et les redéploiements d'emplois y afférent
- L'attractivité du site...

Le nombre de professeurs invités, de chercheurs étrangers recrutés...

Politique de mobilité (charte de la mobilité, harmonisation des calendriers de politique d'emploi, des référentiels...)

Politique de formation à destination des personnels

Politique de mutualisation des fonctions supports / appuis / d'expertises...

Politique de gestion des contractuels de recherche

Ce(s) indicateur(s) sont à choisir en fonction des axes stratégiques du contrat de site en matière de formation, recherche, vie étudiante, innovation, internationale et attractivité. Ils seront également à déterminer au vu des atouts ou des points faibles du site (attractivité, mobilité, ressources...).

**Proposition du site :**

Compte tenu de la nature de l'association et de son mode de fonctionnement, en matière de RH, il est proposé, en cohérence avec les axes stratégiques du contrat de site, dans le secteur de la formation à destination des personnels deux cibles à atteindre durant la période du contrat :

- - **Avoir partagé au moins 4 actions de formation innovante** : la formation innovante est définie comme une formation n'existant dans aucun des catalogues de formation des cinq établissements au démarrage du contrat, en mettant un accent fort sur le soutien à des politiques telles que la qualité de vie au travail, l'évolution des métiers liée au digital, ...
- - **Définir un référentiel commun pour les formateurs internes** permettant d'atteindre à l'issue du contrat un potentiel de 5% de formateurs internes partagés (formateurs partagés/total des formateurs internes et externes de chacun des 5 établissements). Les thématiques des formations dispensées seront précisées au moment du rendu.

GRH	Objectifs 2022
Actions de formation innovante organisées en commun	4
Part de formateurs internes partagés (formateurs partagés/total des formateurs internes et externes de chacun des 5 établissements)	5%

ISi6	DEVELOPPEMENT DURABLE	AMPM
------	-----------------------	------

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Recenser les actions de développement durable menées par les acteurs de l'ESR

*Description de l'indicateur*

Nature de la base de données	Actions stratégiques envisagées et évaluées dans le cadre de la stratégie nationale de la transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) et résultats obtenus.
Date de la mesure	annuelle
Champ de la mesure	Cet indicateur évalue le niveau de maturité du site et son engagement dans la démarche «Développement Durable »

*Élaboration et qualités de l'indicateur*

Unité de mesure	<p>Le référentiel se décline en 5 grands domaines d'activité. Cote chiffrée de 0 à 5</p> <p>0. Pas d'action significative, pas de formalisation, pas de démarche engagée, faiblesse des moyens mobilisés.</p> <p>1. Quelques actions isolées, amorce de stratégie, première formalisation, moyens mobilisés non significatifs, peu de services opérationnels.</p> <p>2. Résultats encourageants, démarche mise en place mais insuffisamment engagée, formalisation insuffisante, moyens mobilisés mais partiellement, quelques services opérationnels mais insuffisamment efficaces.</p> <p>3. Résultats assez bons, stratégies qui s'affirment, formalisation des dispositifs mais encore incomplètement opérationnels, des actions significatives mais insuffisamment portées, quelques services efficaces.</p> <p>4. Résultats bons, stratégies définies, formalisation claire et fonctionnement en cours de réalisation, moyens analysés et en cours de développement, services en place mais usages encore à développer, début de mutualisation.</p> <p>5. Résultats excellents, stratégie et démarche globales, instances décisionnelles en place, organisation et moyens adaptés, opérationnalité et efficacité, actions de mutualisation et ouverture au niveau territorial, national, international.</p>
Source	ComUE / Association / UOM
Mode de renseignement de l'indicateur	Les cotes chiffrées constituent, pour chacun des cinq thèmes stratégiques, la synthèse des actions prévues.

Grands Domaines	Situation 2017-2018	Prévision 2018-2019	Cible 2022
<b>Stratégie et Gouvernance</b> (Consommation déclarée de produits écolabellisés, politique d'achat exemplaire, mise en place d'Agenda 21, communication)	2	3	3
<b>Politique sociale et ancrage territorial</b> (Plan de déplacement, plan des risques professionnels)	1	2	3
<b>Gestion environnementale</b> (Gestion des déchets, aménagement des espaces extérieurs, bilan carbone...)	3	3	3

**Précision :** la Stratégie nationale de la transition écologique vers un développement durable 2016-2020 (SNTEDD) a été adoptée par le Comité interministériel pour le développement durable (CIDDD) présidé par le Premier ministre, ainsi que le prévoit l'article D134-9 du code de l'environnement. Celle-ci se décline au niveau de chaque opérateur.

**Leviers d'action :**

Les leviers d'actions se situent à 2 niveaux : actions concrètes et conceptualisation de la politique. Identification des dynamiques d'actions sur les sites, échange de bonnes pratiques et mise en commun, tel que par exemple la semaine Agir Ensemble qui devrait se dérouler dans le cadre d'une collaboration entre les différents établissements..

Déclinaison des politiques communes associée à un portage coordonné. Elaboration d'un plan vert (équivalent d'un agenda 21) de site.

**Commentaires de l'association :** Création d'un réseau de portage politique et opérationnel pour mettre en commun les bonnes pratiques et impulser une plus grande coordination des politiques d'établissement en matière de développement durable.

Il est proposé de rajouter des indicateurs complémentaires :

➤ Sous-Indicateur 1 : Organisation

Type d'actions mises en œuvre	Situation actuelle (2017)	Cibles 2022
1- Création d'un réseau de référents DD/RS	1	3
2- Co-voiturage : communauté de site	0	1

**Commentaires de l'association :** L'objectif est de créer un espace de dialogue entre les responsables de la mise en œuvre de la politique DD dans chaque établissement.(action 1)

➤ Sous-Indicateur 2 : Mutualisation

Type d'actions mises en œuvre	Situation actuelle (2017)	Cibles 2022
1- Actions autour des économies d'énergie : économies de flux, sensibilisation, éco-gestes...	1	3
2 – Actions autour de la mutualisation et de l'économie circulaire : prêt de matériel, don de mobiliers inutilisés...	0	1
3- Participation conjointe et coordonnée à l'évènement national « Semaine Agir Ensemble »	1	2

**Commentaires de l'association :** Cette thématique est une thématique transversale. Elle peut aisément être mise en œuvre au sein des établissements.